

Image not found or type unknown



J ai casse une lampe dans un magasin, dois je paye?

Par **florence ferdant**, le **06/04/2008** à **09:53**

bonjour

je me suis rendue dernièrement dans un magasin de luminaires, et involontairement en reculant j'ai heurter une lampe; Celle ci était sur un cube en exposition au milieu du magasin. elle est tombée et s'est cassée. Dois je payé? le magasin est il assuré pour ce genre de situations? Le vendeur peut il m'obliger a rembourser?? A priori ma responsabilité civile me plafonne d une franchise de 145 euro, la lampe valait 130. Que dois je faire ??